

COMPTE-RENDU DU FORUM D'INFORMATION

Mardi 10 septembre 2019

Projet éolien de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt

NORDEX France



SOMMAIRE

Compte-rendu du forum d'information	1
Sommaire.....	2
1 Introduction.....	1
1.1 Introduction et objectifs de la réunion.....	1
2 Les participants au forum d'information.....	2
3 Synthèse des échanges.....	3
3.1 Vos questions et remarques sur l'éolien	3
3.2 Vos questions et remarques sur le projet éolien à l'étude	8
3.3 Le vote sur le nom du projet	11
4 Le prochain rendez-vous de concertation.....	13

1 INTRODUCTION

1.1 Introduction et objectifs du forum d'information

L'étude des perceptions réalisée entre mai et juin 2019 dans le cadre **du développement d'un projet éolien sur les communes de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt** a permis d'identifier un besoin d'information concernant l'éolien et son fonctionnement, parmi les acteurs du territoire.

Pour répondre à cette demande, un forum d'information a été organisé à la salle communale de Valfroicourt, le 10 septembre 2019 de 19h00 à 21h00.

Les objectifs du forum d'information étaient de :

- Présenter le projet aux participants,
- Echanger avec le porteur de projet autour des questions sur l'éolien et le projet,
- Informer sur les caractéristiques techniques d'un projet éolien ainsi que sur le fonctionnement d'une éolienne.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu du forum ainsi que les photos de la séance.

2 LES PARTICIPANTS AU FORUM D'INFORMATION

Le forum d'information a rassemblé 37 personnes.

Etaient présents les participants suivants :

- Jean-Marie CHEVRIER – Riverain de Valfroicourt
- Edith CHEVRIER – Riveraine de Valfroicourt
- Jean-René GERARD – Riveraine de Valfroicourt
- Eliane DELOY – Riveraine de Valfroicourt
- Jean CHRISTOPHE – Riverain de Valfroicourt
- Jean-Louis MARTIN – Riverain de Valfroicourt
- Gérard PHILIPPE – Riverain de Valfroicourt
- Pierre BARTHELEMY – 1^{er} adjoint du Maire de Valfroicourt
- Anne-Marie DEOM – Riveraine de Rancourt
- Patrice Idrich - Riverain
- Alban Kislig – Riverain de Valfroicourt
- Sylvie BERGE – Riveraine de Valfroicourt
- Jean-Claude BERGE – Riverain de Valfroicourt
- Francis BLOMME – Riverain de Valfroicourt
- Patricia BLOMME – Riveraine de Valfroicourt
- Jean-Louis BANET – Riverain de Remoncourt
- Dominique BANET – Riveraine de Remoncourt
- Mathieu PERIGNON – Riverain
- Marie MICHEL – Riveraine de Remoncourt
- Bernard TACQUARD – Maire de Remoncourt
- Daniel LEMARQUIS – Riverain de Remoncourt
- Alice-Laure BRONDANI – Riverain
- Marcel LOEGEL- Maire de Valfroicourt
- Patrick BASTIEN – Riverain de Valfroicourt
- Jacqueline MAZARS – Riveraine de Rancourt
- Felix FOTI - Riverain
- Chantal BAUDUIN – Riveraine de Valfroicourt
- Frédérique STERNENBERG – Riveraine de Valfroicourt
- François CHEVRIER – Riverain de Valfroicourt
- Jonathan ETIENNE - Riveraine de Valfroicourt
- Sylvie BRIERE - Riveraine de Valfroicourt
- Pierre PREVOT – Riverain de Remoncourt
- Christian DAL-MINA – Conseiller municipal de Remoncourt
- Angélique SOUVAY – Riveraine de Remoncourt
- Bertrand MOUCHET - Riverain de Rancourt
- Madame MOUCHET - Riveraine de Rancourt
- Gérard LANTERNE – Riverain de Rancourt

L'équipe de Mazars :

- Sophie PELLE – Cheffe de projet Concertation
- Ophélie JOVELIN– Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Roméo GARREAU – Chef de projets
- Jeremy DECROCQ - Chef de projets
- Axel FOSSORIER - Stagiaire

3 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

3.1 Vos questions et remarques sur l'éolien

Le format forum a permis aux participants de découvrir librement des affiches thématiques et d'échanger avec les porteurs de projet NORDEX. 4 affiches thématiques sur l'énergie éolienne étaient proposées :

- La présentation de NORDEX France
- Le fonctionnement d'une éolienne
- Le développement des énergies renouvelables
- L'éolien et les retombées économiques locales

Les participants ont ensuite échangé avec les membres de l'équipe de NORDEX France présents. Plusieurs questions ont été formulées au cours de ces échanges :

■ Sur l'énergie électrique et l'éolien :

Question : « Que se passe-t-il en cas de vents violents ? »

Réponse de NORDEX France : Une éolienne fonctionne avec des vents compris entre 10 et 90 km/h. Avec les nouvelles générations d'éoliennes, nous pouvons aller chercher des vents de plus faible intensité, ce qui permet d'envisager une production électrique importante sur des territoires variés. Les risques d'arrêt sont donc réduits. En parallèle, les éoliennes sont prévues pour résister à des forces de vents très élevées. En cas de tempête, la procédure de mise en drapeau se met en place et a pour objectif d'arrêter la rotation du rotor, et de placer l'éolienne de manière à éviter la prise au vent. Les éoliennes installées en France sont en capacité de supporter une tempête avec des vents allant jusqu'à 250km/h.

Question : « L'éolien peut-il avoir un impact sur la pluviométrie ? »

Réponse de NORDEX France : Nous n'avons pas de réponse précise à cette question car, à notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur ce point pour le moment. Les prochaines rencontres de la concertation seront l'occasion d'aborder à nouveau ce sujet après une étude de la bibliographie existante.

Question : « Les éoliennes peuvent-elles dévier les orages ? Peuvent-elles servir de paratonnerre ? »

Réponse de NORDEX France : Un système de pastilles métalliques en bout de pales reliées à des câbles internes permet à la foudre de parcourir l'éolienne, tout comme les paratonnerres situés sur les églises. A une échelle locale, les éoliennes attirent certainement la foule, du fait de leur hauteur et de leur composition métallique.

Question : « Combien de temps faut-il pour construire un parc ? Combien de temps y a-t-il entre le début du projet et la construction du parc ? »

Réponse de NORDEX France : Entre les premiers contacts avec les élus et la mise en service d'un parc éolien, il faut compter 7 ans en moyenne en France contre, par exemple, 4 ans en Allemagne en moyenne.

Question : « Comment les éoliennes peuvent-elles brouiller les ondes de la télévision ? »

Réponse de NORDEX France : Cela est surtout arrivé lors de la construction des premières éoliennes, car le mouvement des pales peut réfléchir et brouiller certains signaux. Cependant, les parcs éoliens tiennent maintenant beaucoup mieux compte de la localisation des pylônes de télécommunication ce qui permet de réduire les problèmes de transmission. Dans tous les cas, le développeur est tenu de résoudre les problèmes éventuels de transmissions qui pourraient survenir.

Question : « Combien consomme une éolienne pour sa production ? »

Réponse de NORDEX France : La production d'éolienne nécessite des ressources en béton et en acier, en main d'œuvre au moment des travaux de terrassement, d'assemblage des machines et de maintenance. Il faut également tenir compte de l'acheminement des éléments par camions. L'ADEME (Agence de Maîtrise de l'Énergie) a publié en 2015 une étude sur l'Analyse de Cycle de Vie de parcs éoliens français, et conclut en admettant un temps de retour énergétique de 12 mois pour l'éolien terrestre. Cela correspond au temps nécessaire à la production d'énergie d'une installation électrique pour « rembourser » l'énergie nécessaire à sa création.

Question : « Quel est l'impact sur la facture d'électricité ? »

Réponse de NORDEX France : L'électricité produite sera vendue à un acheteur au prix de marché. Le prix de l'électricité dépend de l'offre et de la demande globale, qui ne peut pas varier localement. Donc l'implantation d'éolienne ne peut pas avoir d'impact sur la facture d'électricité des habitants. En revanche, un parc éolien génère des revenus communaux via les taxes et impôts versés par les développeurs.

Question : « Quel est le nombre d'habitations approvisionnées par une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Cela dépend de la consommation des ménages et ce qui est pris en compte dans la consommation (chauffage ou non). La puissance totale du parc est estimée entre 21,6 et 31,5 MW, selon la taille et le nombre d'éoliennes qui seront implantées sur le territoire.

A titre d'exemple, un parc de 8 machines sur un site présentant des caractéristiques similaires à celles attendues sur le territoire, permettrait une production équivalente à la consommation de plus de 30 000 personnes (chauffage électrique compris), selon une hypothèse conservatrice. Lorsque les résultats des études environnementales seront disponibles - en début d'année prochaine -, il nous sera possible de vous communiquer le nombre d'éoliennes final et d'estimer plus précisément la production annuelle du parc.

Question : « En combien de temps un parc est-il rentable ? »

Réponse de NORDEX France : Cela dépend du site et de sa production d'électricité (puissance des vents, nombre d'éoliennes implantées). En principe, un parc éolien est rentable au bout de de 6 à 10 ans d'exploitation.

Question : « Quel est le coût moyen de fabrication d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Le coût moyen de fabrication est d'environ 3,5 millions d'euros pour des éoliennes actuelles. Ce montant prend en compte le transport, l'assemblage et la logistique nécessaire.

Question : « Est-ce que les éoliennes sont nocives pour les vaches comme c'est le cas à Nozay ? »

Réponse de NORDEX France : Une étude a été menée sur les 8 éoliennes installées en 2012 à Nozay. Les investigations ont mobilisé des experts de différents domaines, vétérinaire, électrique, électromagnétique

et géobiologique. Pour le moment, aucune corrélation entre la présence d'éoliennes et les symptômes constatés chez l'être humain et l'animal n'a pu être établie. Les études se poursuivent donc. A noter aussi que de nombreux parcs éoliens sont implantés à proximité d'habitations ou d'exploitations agricoles en France sans générer de difficultés comme celles constatées à Nozay. Ce retour d'expérience a en tout cas mis la filière en alerte sur ce sujet, et les turbiniers sont en attente des conclusions des études à venir.

Question : « Les éoliennes font-elles beaucoup de bruit ? »

Réponse de NORDEX France : Il y a deux sources de bruits dans une éolienne : un bruit d'origine mécanique créé par les différentes machines en mouvement à l'intérieur de la nacelle et un bruit aérodynamique, provoqué par le souffle du vent dans les pales. Dans les deux cas, les progrès technologiques de ces dernières années ont permis de fortement réduire ces émissions sonores par rapport aux éoliennes de première génération. En France, depuis 2010, les éoliennes sont soumises à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) dont les exigences en termes d'émissions sonores sont très strictes. La loi impose au parc de ne pas générer un niveau de bruit supérieur de 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au niveau de bruit qui existait avant l'implantation du parc. L'étude acoustique qui se déroule en septembre 2019, permet de prendre précisément en compte les habitations environnantes, et de calibrer le parc de manière à ce qu'il respecte la réglementation, qui est par ailleurs l'une des plus strictes du monde.

■ Sur la maintenance

Question : « Qui va payer la maintenance ? »

Réponse de NORDEX France : La maintenance est assurée par les équipes NORDEX, présentes à proximité de tous les parcs installés par la société sur le territoire. Une fois un parc construit, il est revendu à un énergéticien spécialiste de l'exploitation de parcs éoliens. La vente d'un parc contient systématiquement une prestation de maintenance des machines assurée par NORDEX, et ce, tout au long de la vie du parc. NORDEX possède 17 centres de maintenance en France, ce qui permet une intervention rapide, avec des parcs situés à un maximum de 2h de route de chaque centre.

■ Sur le démantèlement

Question : « Quelle est la durée de vie d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la durée de vie d'une éolienne est estimée à 20 ans. Néanmoins, cette durée peut varier entre 25 et 30 ans selon les constructeurs. Par ailleurs, les parcs peuvent avoir une durée de vie bien plus longue grâce au « repowering » (implantation de machines neuves plus performantes, ou en remplacement de machines anciennes).

Question : « Avez-vous des parcs en démantèlement ? Avez-vous déjà été jusqu'au bout du processus de vie d'une éolienne ? »

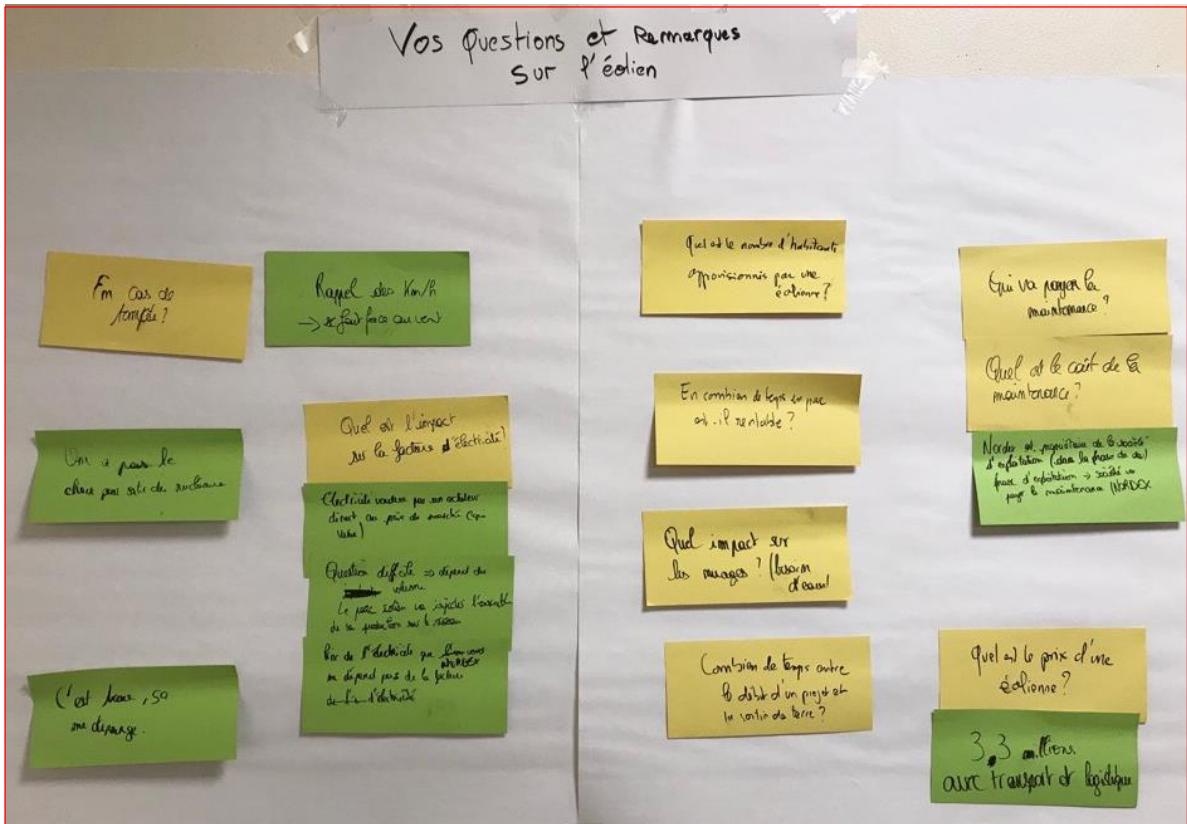
Réponse de NORDEX France : Les éoliennes ont une durée de vie assez longue, nous n'avons pas encore de parc en phase de démantèlement en France. Cependant, un parc rentre en phase de remplacement en Corse.

- **Les remarques :**

« Nous devons développer l'éolien en France si souhaitons un jour pouvoir sortir du nucléaire. »

« Je trouve les éoliennes très jolies, je les regarde dans mon jardin et cela me détend ! »

Panneau « Vos questions et remarques sur l'éolien »



3.2 Vos questions et remarques sur le projet éolien à l'étude

Après avoir lu les 4 affiches sur l'éolien en général, **les participants ont été invités à découvrir l'affiche présentant le projet éolien à l'étude sur les 3 communes.**

La présence de Roméo Garreau à côté de cette affiche a permis de répondre aux questions des participants.

Lors de ce moment, les participants ont échangé sur les questions/réponses suivantes :

■ **Sur l'impact territorial du parc :**

Question : « La commune peut-elle toucher plus de 20% des retombées économiques versées par le développeur ? »

Réponse de NORDEX France : L'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) fixe désormais – depuis le 1^{er} janvier 2019 - une répartition des retombées économiques de 20% à la commune, 30% à l'intercommunalité et 50% au département, dans le cas d'une fiscalité unique, ce qui concerne le territoire. Des discussions sont cependant possibles entre communes et intercommunalité pour augmenter la part revenant aux communes, dans le cadre d'un vote des élus communautaires.

Question : « Quel est l'impact d'un parc éolien sur la dévaluation immobilière ? »

Réponse de NORDEX France : La valeur de l'immobilier dépend de nombreux critères : activité économique de la zone considérée, opportunités en termes d'emploi local, cycle économique à l'échelle nationale, état global du marché du logement, valeur du bien immobilier et évolution de cette valeur, localisation de la maison dans la commune, etc. A date aucune étude suffisamment reconnue ne montre qu'il existe un lien entre un parc éolien et une baisse de la valeur d'un bien immobilier. En effet, les variations du coût de l'immobilier sont liées, avant tout, aux prix du marché et aux services fournis par un territoire. L'implantation d'un parc éolien n'a donc pas d'impact sur la valorisation *objective* d'un bien. Cependant, il peut jouer sur des éléments *subjectifs* qui varient d'une personne à l'autre (certains apprécient les éoliennes, d'autres pas). Par ailleurs, certaines retombées liées à l'implantation d'un parc éolien assurent un dynamisme à la commune, entraînant une valorisation indirecte de l'immobilier via l'amélioration des équipements et des services communaux. Par exemple, à Saint-Georges-sur-Arnon (36) et Autremencourt (02), la taxe d'habitation a été supprimée et le nombre de permis de construire a augmenté depuis l'implantation d'un parc éolien.

■ **Sur les études :**

Question : « Quelle sera la distance aux habitations ? »

Réponse de NORDEX France : La distance aux habitations est fixée de façon réglementaire (500m minimum). Sur ce projet, l'habitation la plus proche sera environ à 650m de distance d'une des machines, d'après nos premières réflexions sur l'implantation, au-delà donc de la distance réglementaire. En fonction des contraintes du territoire, nous essayons toujours de nous éloigner au maximum des maisons.

Question : « Verra-t-on les balises de ma maison ? »

Réponse de NORDEX France : Une fois l'implantation connue, nous pourrons réaliser des photomontages à différents endroits et simuler la vue que les habitants proches de la zone d'étude auraient si le parc était installé. La filière éolienne est bien consciente de l'impact du balisage sur les riverains, et milite pour une

atténuation des critères exigés, notamment par les opérateurs aéronautiques. L'étude paysagère permettra de simuler certains points de vue sur le territoire, et permettra des éléments de réponses précis sur cette question.

Question : « Quand aura-t-on les résultats des études environnementales ? »

Réponse de NORDEX France : L'étude environnementale a été lancée en décembre 2018. Les études sur la faune et la flore durent 1 an afin de pouvoir observer les différentes espèces tout au long des 4 saisons. Les résultats nous parviendront au début 2020, et nous vous les communiquerons dans la foulée.

Question : « Quand aura-t-on les résultats des études acoustiques ? »

Réponse de NORDEX France : L'étude acoustique est en cours, pour ce qui est des relevés de terrain. Nous devons ensuite attendre de connaître les résultats des autres études, pour définir une implantation, et enfin intégrer les modélisations acoustiques à l'étude d'impact.

■ **Remarques :**

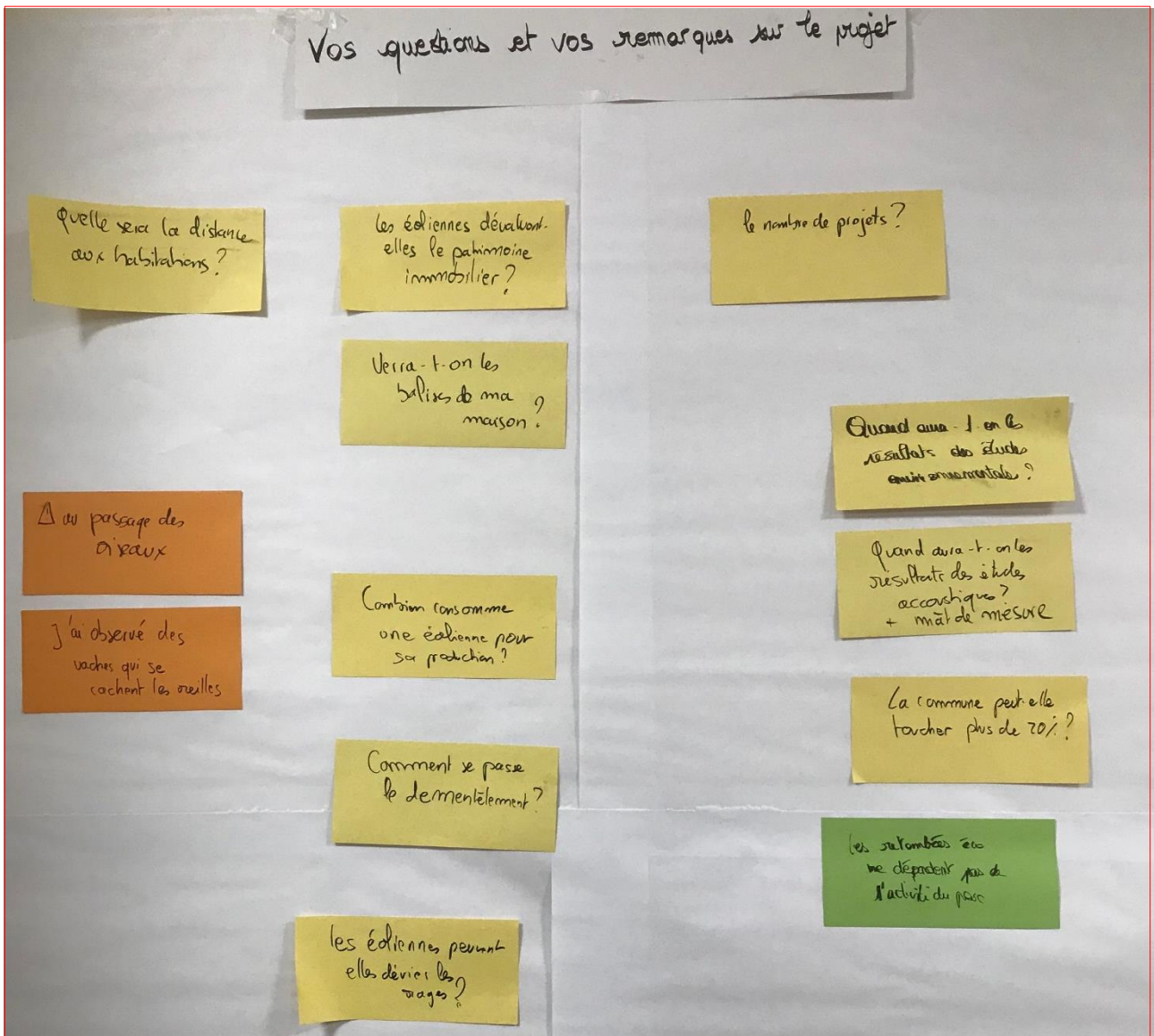
"Actuellement, il y a qu'un ou deux projets sur le territoire, mais je n'aimerais pas que notre campagne devienne un champ d'éoliennes."

■ **Points de vigilance :**

« Il faut prêter attention au passage des oiseaux, des chauves-souris et des hiboux, qui sont des espèces très présentes sur le territoire »

« Il faut être vigilant au comportement des vaches à la suite de l'installation des éoliennes. Il ne faudrait pas qu'elles meurent toutes, comme à Nozay »

Panneaux « Vos questions et remarques sur le projet »



3.3 Le vote sur le nom du projet

Après avoir posé l'ensemble des questions aux membres de l'équipe NORDEX France, les habitants ont voté pour le nom du projet sur les communes de Valfroicourt, Remoncourt et Rancourt.

NORDEX France avait proposé 5 noms :

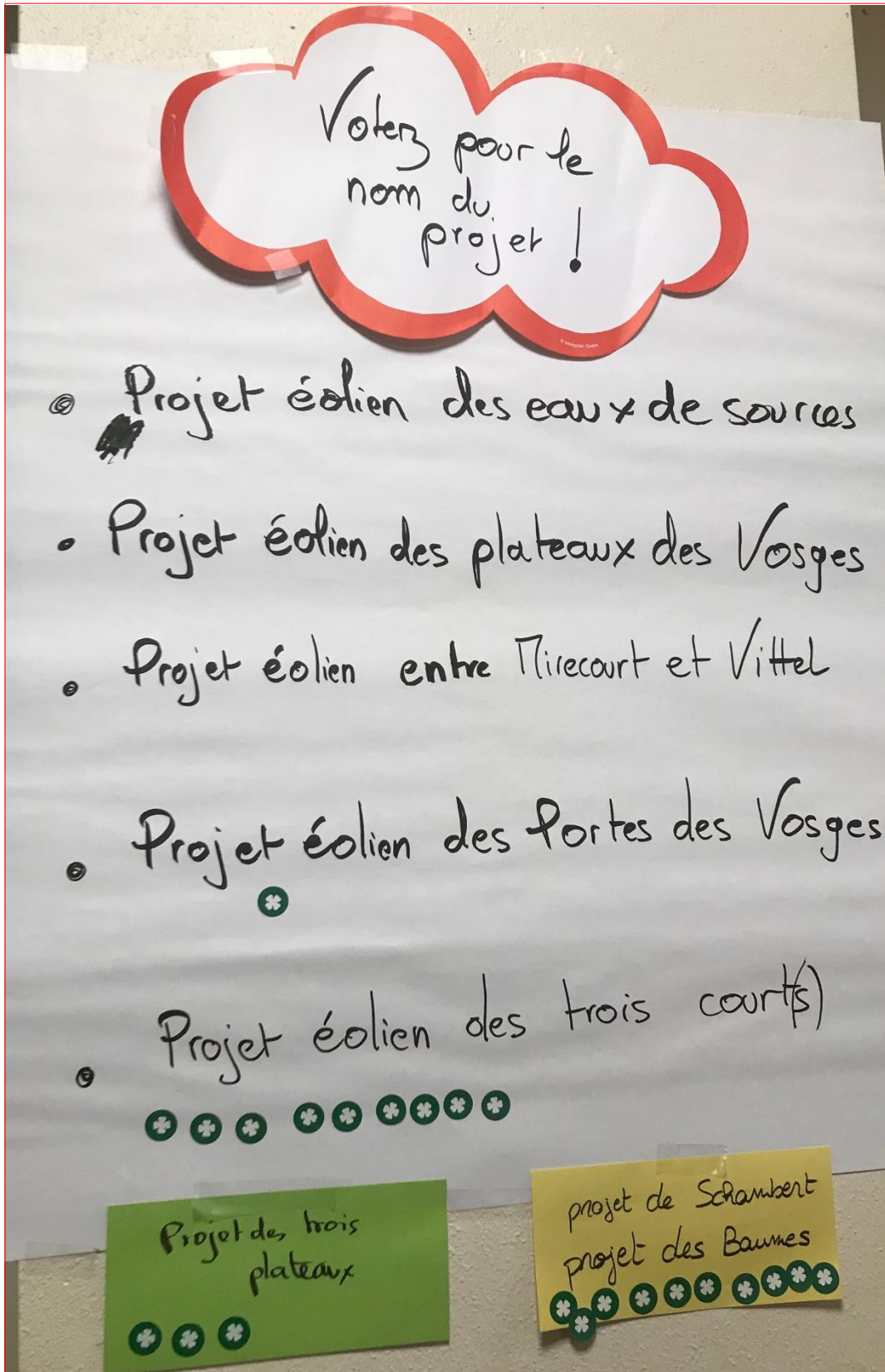
- Projet éolien des eaux de sources → 0 voix
- Projet éolien du plateau des Vosges → 0 voix
- Projet éolien entre Mirecourt et Vittel → 0 voix
- Projet éolien des Portes des Vosges → qui a remporté 1 voix
- Projet éolien des trois courts → qui a remporté 9 voix

A la fin du forum d'information, des participants ont proposé d'autres noms pour le projet :

- Projet éolien des trois plateaux → qui a remporté 3 voix
- Projet éolien de Schambert → 0 voix
- Projet éolien des Baumes → **qui a remporté 10 voix**

A la suite des votes, les participants ont déclaré se reconnaître en majorité dans l'appellation « projet éolien des Baumes » (10 voix). En accord avec Nordex, ce nom sera donc celui donné au projet.

Panneau « Votez pour le nom du projet »



4 LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE CONCERTATION

Nous remercions l'ensemble des participants au forum d'information pour la qualité de nos échanges et vous donnons rendez-vous le :

Mardi 12 novembre 2019

de 18h30 à 20h30

dans la salle communale de Remoncourt

pour l'atelier de co-construction n°2

Cet atelier sera l'occasion de travailler autour de la trame d'implantation possible et des contraintes du territoire, mais aussi de commencer à réfléchir ensemble aux mesures d'accompagnement qui peuvent être envisagées sur le territoire.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Pour toutes questions ou informations et pour vous inscrire au prochain rendez-vous de la concertation, vous pouvez contacter **Ophélie JOVELIN (Mazars)**, par téléphone au 07 61 58 56 91, ou par mail à l'adresse suivante : ophelie.jovelin@mazars.fr



- Le site internet dédié au projet sera bientôt mis en ligne. Vous pourrez :
- Vous informer en temps réel sur le projet ;
 - Prendre connaissance de l'avancement de la concertation et y contribuer activement en faisant des propositions en ligne ;
 - Vous inscrire aux prochains événements ;
 - Télécharger les comptes-rendus et les présentations des différents événements.